Genève

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1025

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GENÈVE

Le logement par le petit bout de la lorgnette

(*fb/jd*) Belle unanimité des partis politiques avant les dernières élections cantonales pour affirmer la nécessaire protection de l'intégralité de la zone agricole, prise en compte de la sensibilité écologique oblige. Mais la pénurie de logements bon marché a contribué à rapidement désagréger les rangs des défenseurs du poumon vert de Genève. De partout surgissent des projets — ici ville nouvelle, là déclassement d'une ancienne gravière en bout de piste de l'aéroport ! — qui tous sacrifient l'intégrité de la zone agricole sur l'autel du logement.

Crise du logement: le mot magique qui fait se lever les étendards et force les décisions, le plus souvent irréfléchies et en général d'une efficacité douteuse. Quand donc autorités, partis politiques et organisations intéressées se mettront-ils autour d'une table pour analyser les véritables dimensions de ce problème et se donner ainsi les moyens d'y apporter des solutions réelles ?

Limiter les emplois

Il faut le dire et le redire: quel que soit le nombre de logements construits, la crise ne fera que s'accentuer si le nombre de nouveaux emplois augmente plus rapidement encore. Rompre avec cette logique du cercle vicieux pour détendre le marché, c'est décider d'inverser ce rapport en limitant le nombre des nouveaux emplois à un niveau inférieur à celui des logements susceptibles d'être construits. Donc de mettre en œuvre des politiques économique, fiscale et d'aménagement du territoire adéquates à cet objectif.

Or on est loin d'observer une telle volonté politique de maîtriser la situation. Face à l'impossibilité désormais de «construire la ville en ville» — l'agglomération connaît déjà une densité excessive —, face aux résistances à l'égard du déclassement d'une partie de la zone villas pourtant surdimensionnée, le consensus est en voie de se faire sur la solution de facilité: la zone agricole qu'on peut déclasser ponctuellement à un prix avantageux et sans toucher aux intérêts de groupes particuliers. En veillant à ne choisir que des parcelles sans grande valeur agricole, on ménage les paysans.

Ce soudain intérêt pour la zone agricole a peine à camoufler une fuite en avant devant la responsabilité d'aménager le territoire dans un cadre régional. C'est dans cette perspective globale seulement que doivent s'inscrire la problématique du logement et ses solutions. Dans un récent rapport, l'Interassar, association des architectes genevois, constate que la région se développe sans plan d'ensemble selon le modèle de la pieuvre: croissance centrée sur Genève et suivant les axes routiers et ferroviaires, avec comme conséquence une surdensification de la ville qui cumule toutes les fonctions centrales et reporte sur la région les déséquilibres qu'elle crée: ainsi la croissance continue de l'emploi au centre engendre des besoins en logements à la périphérie, d'où une énorme banlieue éclatée. L'Interassar préconise pour sa part un développement en réseau basé sur une série de pôles urbains hiérarchisés.

Un aménagement du territoire harmonieux ne peut s'inscrire que dans un tel contexte régional. Au niveau de décision proprement genevois, cette exigence exclut la promotion du logement au gré de déclassements opérés selon la règle de la moindre résistance. Si l'objectif est de définir de nouvelles zones d'urbanisme, pourquoi ne pas remettre en question le zonage actuel et ne pas définir les régions du canton les plus propices à l'habitat — par exemple en termes d'équipement et de communications mais aussi de qualité de vie ? Peut-être constatera-t-on que c'est sur le coteau de Cologny (la côte d'or genevoise) plutôt que sur la rive droite qu'il est souhaitable de construire les logements de demain...

Une perspective régionale et globale

C'est dans cette perspectives seulement, à la fois régionale et globale, qu'est acceptable un débat sur un nouveau découpage des zones, mais en préservant absolument l'équilibre quantitatif actuel entre périmètre bâti ou à bâtir et zone inconstructible.

La situation genevoise n'a rien d'exceptionnel. Il suffit de parcourir le Plateau suisse pour constater les ravages du scénario de la pieuvre, un scénario favorisé à la fois par une offre de terrains à bâtir surdimensionnée — 40% de la zone à bâtir sont actuellement inutilisés, une surface qui permettrait de loger 10 millions d'habitants — et par une offre de mobilité en constante augmentation. ■

---

nales, etc, devraient suffire à obtenir la nationalité suisse sans qu'une commission d'élus interroge les candidats sur la recette du papet vaudois ou sur la signification du 24 Janvier, par ailleurs inconnues de la majorité des «vrais» vaudois.

Ce projet frileux est d'autant plus surprenant qu'une majorité semble exister pour soutenir un texte plus audacieux: la gauche a toujours été favorable à une certaine ouverture dans ce domaine; et à droite, le Centre patronal critique le conservatisme du projet gouvernemental. Certains se battent pour que les étrangers obtiennent des droits civiques. Faciliter la naturalisation nous semble être une meilleure voie, pour deux raisons: l'intégration des étrangers serait mieux réalisée et nos statistiques pourraient soutenir la comparaison internationale. Car lorsque les autorités annoncent des records dans la proportion d'étrangers résidant en Suisse, elles omettent de préciser qu'une bonne partie de ceux-ci, s'ils vivaient en France ou en Allemagne, seraient Français ou Allemands. Il est simplement ridicule que des personnes nées en Suisse et y ayant suivi leurs écoles ne puissent pas obtenir le passeport suisse par une simple démarche administrative.

Le projet du Conseil d'Etat peut encore être amendé par les députés. Espérons que ce sera dans le sens d'une plus grande ouverture. ■